

La politique éducative municipale, un levier majeur de transformation sociale et écologique de nos territoires urbains

Exemples d'actions menées
par des élu·es
ou communes écologistes



Octobre 2025

Politiques éducatives et écologie

Les politiques éducatives municipales représentent le premier budget des communes, tant en termes de fonctionnement (en particulier du fait des ressources humaines nécessaires) que d'investissement. À l'échelle municipale, lorsqu'elles sont portées par des élu·es écologistes, elles constituent donc un levier important de la transition écologique et sociale.

En outre, l'éducation est à la croisée de nombreuses autres compétences municipales : jeunesse, culture, éducation populaire, petite enfance, vie associative, aménagements urbains... Elle joue donc un rôle fédérateur pour un projet de société qui dépasse le strict cadre éducatif. Viser la réussite éducative de chaque enfant, de chaque jeune, c'est aussi agir pour la cohésion sociale, pour réduire les inégalités, pour former des citoyens épanouis et engagés.

Pour faire vivre une éducation ouverte sur l'environnement et sur le monde, nourrie des valeurs républicaines, nos communes peuvent agir de manière systémique. Comme partenaires incontournables, nos collectivités viennent en soutien des services publics éducatifs et ont les moyens de lutter contre le séparatisme socio-scolaire, tout en ne réduisant pas la réussite éducative à la réussite scolaire.



Pourquoi ce document ?

Ce bilan s'adresse à toutes celles et ceux qui, élu·es, candidat·es ou militant·es écologistes, veulent porter une politique éducative ambitieuse, concrète et pleinement à la hauteur des enjeux sociaux, environnementaux et démocratiques de notre époque. Il s'agit de partager notre expertise des compétences municipales en matière d'éducation, afin d'éclairer et d'enrichir la réflexion collective des militant·es et futur·es élu·es qui souhaitent agir avec conviction et efficacité sur leurs territoires.

À l'approche de la fin de ce mandat, ce document met en lumière les avancées significatives réalisées dans nos communes, tout en soulignant les engagements essentiels à poursuivre pour bâtir une éducation publique, inclusive et émancipatrice. Nous affirmons avec force que la transition écologique doit s'incarner pleinement dans les politiques éducatives municipales, en tenant compte des réalités spécifiques de chaque territoire.

Les communes ont des leviers opérationnels en fonctionnement et en investissement pour agir aux côtés de l'école de la République.

Les actions innovantes et concrètes décrites dans ce document ne sont en rien exhaustives. Elles montrent la diversité et la richesse des initiatives portées par des élu·es écologistes en matière d'éducation, en les illustrant par quelques exemples. D'autres villes, d'autres élu·es pourraient évidemment enrichir avec leurs propres réalisations tant elles sont nombreuses à travers tout le territoire national.

Nous souhaitons construire une école et une politique éducative à l'image de nos valeurs : ouvertes sur le monde, solidaires, respectueuses des droits de l'enfant, et pleinement engagées dans la lutte contre les inégalités et le dérèglement climatique. Ce document est donc un outil pour nourrir les programmes et porter haut et fort une éducation écologiste, facteur de justice et d'émancipation, pour toutes et tous.

Les exemples d'actions présentés dans ce document sont issus d'un bilan partagé de plusieurs élu·es à l'éducation de territoires urbains, gouvernés par des majorités écologistes ou incluant des élu·es écologistes. Ils n'ont pas la prétention de couvrir l'ensemble des actions qui ont été réalisées dans ces villes ou dans d'autres villes.

Les personnes ayant contribué à ce document sont élu·es dans les villes suivantes : Bordeaux, Colombes, Gennevilliers, Grenoble, Lyon, La Montagne, Nantes, Orvault, Poitiers, Rennes, Schiltigheim, Villeurbanne.

Cet état des lieux pourrait être enrichi par des exemples issus d'autres territoires encore, où des élu·es écologistes ont porté des politiques similaires en tenant compte des spécificités locales : Strasbourg, Bègles, Besançon, Annecy, Chambéry...

Les contacts des élu·es ayant proposé des exemples d'actions sont situés en fin de document. Toutes les photos proviennent des collections personnelles des élu·es.

La production et la conception de ce document ont été coordonnées par :

Ghislaine RODRIGUEZ (Nantes) - rodri.ghis@gmail.com

Sylvie SCHMITT (Bordeaux) - sylvie.schmitt4@wanadoo.fr

Jacques VINCE (Villeurbanne) - jvince@free.fr

SOMMAIRE

De quoi parlons-nous ?

Glossaire

1. Une ville co-éducatrice, démocratique et à hauteur d'enfants

- Conseils d'enfants et d'ados, budgets participatifs dans les écoles
- Ville à hauteur d'enfant : rues scolaires, mobilités douces, accès sécurisé aux écoles
- Coopération entre tous les acteurs éducatifs (enseignant-es, animateurices, familles, associations), concertation territoriale sur les projets éducatifs
- Reconnaissance des professionnels municipaux et associatifs : lutte contre la précarité, formations, meilleures conditions de travail. Soutien à l'éducation populaire.

2. Une éducation pour l'égalité et l'émancipation

- Tarification sociale et solidaire / accès au périscolaire
- Soutien aux écoles REP / quartiers populaires / PRE / Cités éducatives
- Accès aux loisirs, au sport, à la culture, droit aux vacances
- Éducation aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : projets EACS, numérique, esprit critique, compétences psychosociales, égalité filles-garçons
- Mixité sociale et scolaire
- Inclusion des enfants à besoins particuliers
- Soutien à la parentalité, implication des familles, accompagnement des professionnels

3. Des lieux éducatifs au cœur de la transition écologique

- Rénovation énergétique des locaux éducatifs (écoles, crèches, centres de loisirs...) Mutualisation des locaux scolaires / péri /extra
- Cantines durables, locales, végétariennes
- Cours d'école et de crèches réaménagées + végétales, + inclusives + participatives
- Éducation à la nature et au vivant dès la petite enfance. École dehors et projets écocitoyens : jardins partagés, compost, récupération d'eau
- Santé des enfants
- Formations des équipes aux pédagogies de la transition

De quoi parlons-nous ?

Les actions dont il est question dans ce document relèvent des **politiques éducatives au sens large**, dans le cadre des **compétences municipales**.

- Sur le plan matériel, en particulier pour le premier degré, les communes ont en charge le **bâti scolaire et tous les moyens matériels** utiles au fonctionnement des **écoles publiques**.
- Sur le plan humain, les villes emploient une partie du **personnel d'encadrement en maternelle** (les ATSEM) ainsi que le **personnel d'entretien et de restauration**. Certaines emploient également les **animateurices périscolaires** et de centres de loisirs.
- Les villes sont autorités organisatrices du Service Public de la **Petite Enfance**, elles animent les acteurs de l'accueil du jeune enfant et soutiennent la création de solutions d'accueil (crèches, relais enfants-parents...).
- Pour favoriser la **mixité socio-scolaire**, les villes ont la compétence de sectorisation scolaire. Elles peuvent également **valoriser l'école publique et ses réussites**. Elles sont aussi en capacité d'accompagner et de valoriser les actions éducatives des établissements publics de l'enseignement secondaire, et d'accompagner les politiques de mixité menées à l'échelon départemental. La mixité se travaille également dès le plus jeune âge en mettant en place des critères d'accès aux crèches financées par les villes.
- Les villes élaborent et animent un **projet éducatif de territoire**, qui donne des orientations communes à l'ensemble des acteurs éducatifs sur le territoire.
- Certaines villes (11 en France) exercent la compétence de **santé scolaire** pour le premier degré, par délégation de l'Éducation nationale.

Au-delà des compétences obligatoires, les leviers municipaux sont nombreux pour accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours éducatif et leur épanouissement, de 0 à 25 ans :

- éducation sportive, éducation artistique, culturelle et scientifique, éducation au numérique, à l'environnement et au développement durable, à l'alimentation... : interventions spécialisées en soutien des enseignant-es du 1^{er} degré dans le cadre des apprentissages scolaires ;
- accès aux **activités extra et périscolaires** pour toutes et tous, qualité des activités proposées, centres de loisirs, départs en classe découverte, centres de vacances ;
- prise en compte des **enfants à besoins particuliers** ;
- organisation des actions se déployant dans les quartiers relevant de la **politique de la ville** grâce à des partenariats entre institutions : Cité Éducative (Politique de la Ville, Éducation nationale et commune), PRE (Politique de la Ville et commune, accompagnement à la scolarité ;
- accompagnement et soutien à la **parentalité**, lieux d'accueil enfants-parents...

Ces actions, dont certaines sont détaillées dans ce document à titre d'exemples, permettent de valoriser des savoirs divers, complémentaires des savoirs scolaires.

Les villes peuvent proposer et animer des dispositifs de participation citoyenne des enfants, mais aussi des parents. L'enfant est ainsi un acteur-clé d'une ville pensée à sa hauteur. Ce qu'on a coutume d'appeler l'*alliance éducative* ne peut vivre que si la ville permet à chacun-e des acteur-ices impliqué-es (enfants, parents, professionnels, associations, établissements culturels, clubs sportifs, centres sociaux, mouvements d'éducation populaire...) de se rencontrer pour mettre en œuvre une réelle co-éducation.

Ces politiques éducatives ont donc des "points de contact" fréquents avec beaucoup d'autres politiques communales et métropolitaines : urbanisme, santé, alimentation, inclusion, lutte contre les inégalités et les discriminations...

Glossaire des acronymes

ADAPEI - Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales

ARS - Agence Régionale de Santé

ATSEM - Agent·e Territorial·le Spécialisé·e des Écoles Maternelles

BCD - Bibliothèque Centre de Documentation

BBC - Bâtiment Basse Consommation

COPIL - Comité de pilotage

CMS - Centre Médico-social

E3D - École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable

EAC - Éducation Artistique et Culturelle

EACS - Éducation Artistique, Culturelle et Scientifique

EMI - Éducation aux Médias et à l'Information

EN - Éducation Nationale

EVARS - Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

IME / SESSAD - Institut Médico Éducatif / service d'éducation spéciale et de soins à domicile

LAEP - Lieu d'Accueil Enfant Parent

LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux

MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées

PAI / PAP – Projet d'accueil individualisé / Plan d'accompagnement personnalisé

PAS / PIAL - Pôle d'Appui à la Scolarité / Pôles inclusifs d'accompagnement localisés

PRE - Programme de Réussite Éducative

REP / REP+ : Réseau d'éducation prioritaire, éventuellement renforcé

RPE / RAM - Relai Petite Enfance / Relai Assistante Maternelle

QPV - Quartier Politique de la Ville

QF - Quotient Familial

ULIS - Unités localisées pour l'inclusion scolaire

VIAL (loi Vial) - loi du 27 mai 2024 visant la prise en charge par l'État de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap sur le temps méridien

1. Une ville co-éducatrice, démocratique et à hauteur d'enfants

Avoir une ambition éducative pour nos villes, c'est faire de la ville un espace d'apprentissage partagé, où les enfants sont acteurs de leur éducation et citoyens actifs. C'est ce à quoi nous nous sommes employés.

Reconnaître les enfants comme des citoyens à part entière, c'est penser la ville pour et avec eux. Les déclinaisons sont nombreuses : il peut s'agir de créer des écosystèmes éducatifs locaux inclusifs et coopératifs, mais aussi de favoriser la participation, l'autonomie et la liberté des enfants dans l'espace urbain.

Pour y parvenir, nous avons également soutenu et défendu les différents métiers de l'éducation, de l'animation, de la petite enfance, tout comme l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire.

Ce que nous avons porté sur ce mandat :

- Reconnaître les enfants comme citoyens à part entière dans des écosystèmes éducatifs locaux inclusifs et coopératifs.
- Favoriser la participation, l'autonomie et la liberté des enfants dans l'espace public.
- Déprécariser et améliorer les conditions de travail des professionnels éducatifs : prendre soin de ces métiers à forte valeur humaine ajoutée, c'est aussi prendre soin des enfants.



Actions réalisées 2020-2026 : quelques exemples

Conseils d'enfants et d'ados, budgets participatifs dans les écoles

Depuis 2021 la Ville de Rennes expérimente un budget participatif des enfants d'âge primaire. Une équipe d'animation dédiée accompagne les enfants vers l'expression de leurs besoins et le montage de projets. Le budget peut être mené sur temps scolaire ou périscolaire. Les équipements et associations de quartier sont également sollicités. 50000 euros sont alloués par quartier. Les enfants votent et élisent leurs 2 ou 3 projets préférés.

(Rennes)

Le conseil des enfants amène un nouveau visage à la commune par exemple par l'implantation de huttes végétales. Depuis 5 éditions se tient également la « rue aux enfants » : l'accès à différentes rues dans la commune est laissé libre sur une journée.

(La Montagne)



Un nouveau conseil municipal des enfants : 64 élu-es (32 filles et 32 garçons) de CM1-CM2 tirés au sort sur la base du volontariat, représentant de manière proportionnelle le nombre d'enfants scolarisés par quartier : cette nouvelle organisation a permis d'assurer une véritable représentativité de l'ensemble des enfants scolarisés dans la ville.

(Bordeaux)

Ville à hauteur d'enfant : rues scolaires, mobilités douces, accès sécurisé aux écoles

Création de Place(s) aux enfants : parvis d'écoles piétonnisés de façon permanente, végétalisés, ludiques, de vrais espaces de convivialité, apaisés, dans tous les quartiers.

Aménagements réalisés en co-construction avec la communauté éducative de chaque école et les riverain-es.

(Grenoble)

La Ville travaille avec les services urbanisme et éducation à un guide d'aménagement des espaces publics pour une Ville à hauteur d'enfants.

(Rennes)

70 rues aux enfants réalisées pendant le mandat avec fermeture définitive ou pendulaire (à l'heure des entrées et sorties) par des barrières amovibles. Aménagements, notamment végétaux, permettant d'apaiser les abords des écoles pour plus de convivialité, d'autonomie et un accès en toute sécurité.

(Bordeaux)

Aménagements des abords de 4 groupes scolaires : réduction de la place de la voiture, végétalisation et sécurisation des parvis pour inciter aux mobilités douces, prêt d'un "vélobus" aux associations de parents d'élèves.

(Orvault)



Coopération entre tous les acteurs éducatifs (enseignant-es, animateurices, familles, associations), concertation territoriale sur les projets éducatifs

Élaboré à partir d'une large concertation de plus de 6 mois, le projet éducatif de territoire repose sur la participation de plus de 5 000 personnes : enfants, parents, professionnels de l'éducation, associations, institutions... 24 ateliers de concertation, des enquêtes à grande échelle et des temps d'expression pour les enfants, dans une dynamique transversale impliquant de nombreuses directions municipales. Cette méthode participative a permis de bâtir un projet ancré dans les réalités du terrain, au plus près des besoins et des aspirations des enfants et des familles.

(Lyon)

Mise en place du Conseil Consultatif du Projet Éducatif et Citoyen : échanges, construction d'outils avec les membres de la communauté éducative sur des projets éducatifs forts (lutte contre harcèlement et discriminations, développement de l'esprit critique, rapport aux écrans...), avec un chargé de mission dédié.

(Orvault)

5 500 parents et 708 enfants ont répondu à une enquête sur "la cantine de demain" en juin 2022. Enfants, parents, professionnels (animateurices périscolaires et extra-scolaires, agent-es d'entretien et de restauration de la Ville, agent-es de la cuisine centrale, enseignant-es), et partenaires de la restauration scolaire ont ensuite fait 20 propositions. 8 nouvelles ont été retenues, dont celles d'un goûter municipal sur le temps périscolaire ou d'un conseil de cantine. Une réponse de la ville a aussi été faite "à hauteur d'enfants".

(Nantes)



Reconnaissance des professionnels municipaux et associatifs : lutte contre la précarité, formations, meilleures conditions de travail ; soutien à l'éducation populaire

Dans le cadre du périscolaire en régie, amélioration des conditions de travail, professionnalisation, et déprécarisation des postes d'animateurices : mise en place de temps d'échange et de régulation pour les animateurices, formation professionnalisante, stagiairisation des personnels de plus de 6 ans d'ancienneté...

(Poitiers)

Amélioration des conditions de travail et lutte contre la précarité dans le cadre du marché périscolaire (confié à une fédération d'éducation populaire) : augmentation du nombre d'heures de préparation et de formation des animateurices pour aller jusqu'à un maximum de journées continues et passage de toutes les directions d'animation périscolaire à temps plein, amélioration du taux d'encadrement sur le temps du midi.

(Nantes)

Déprécarisation du personnel municipal d'animation périscolaire (postes de fonctionnaires pour les responsables dans chaque école, CDD annuels renouvelables pour près de la moitié des animateurices), travail complet sur la pénibilité pour les ATSEM (améliorations notoires des conditions de travail et reconnaissance comme poste de travail pénible pour réduire le temps de travail annuel).

(Grenoble)

Création d'un pôle de 6 personnes sur la prévention des risques professionnels. Lutte contre l'usure : changement des lave-vaisselle, tabouret ergonomique pour les ATSEM... Évolution de carrières accélérée, augmentation de la rémunération nette. Création d'une Licence professionnelle sur les métiers de l'animation.

(Lyon)

2. Une éducation pour l'égalité et l'émancipation

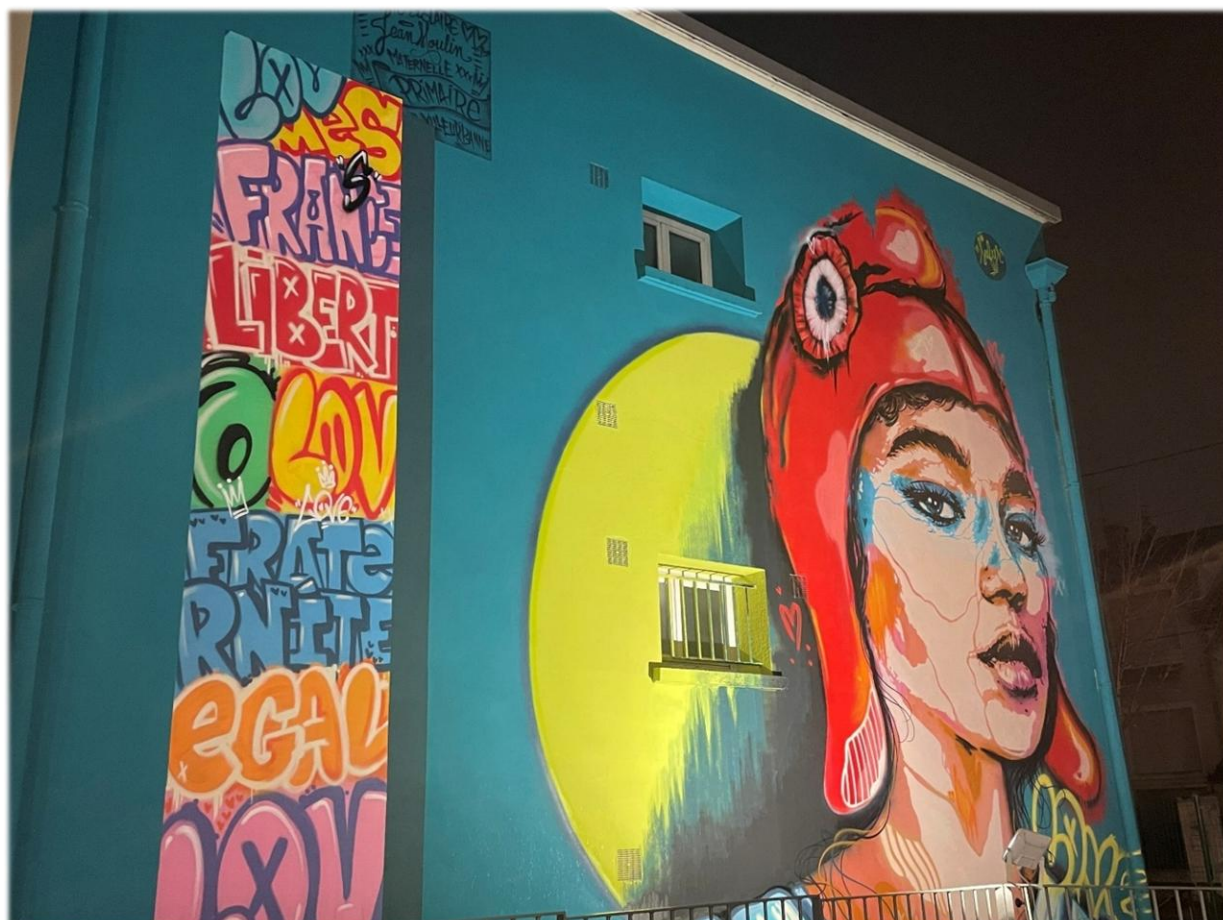
Nous avons à cœur de faire des politiques éducatives un levier de justice sociale, d'égalité réelle et de liberté pour tous les enfants. Il s'agit par exemple de valoriser systématiquement le service public de la petite enfance et de l'éducation, pour une réussite éducative pour tous les enfants, en assurant le droit aux loisirs et aux vacances, temps éducatifs à part entière. Et en assurant également la mise en place d'activités spécifiques et des moyens renforcés pour les quartiers populaires ou les enfants à besoins particuliers.

Il nous a toujours semblé essentiel de faire l'éloge de la diversité et de la mixité : la diversité des personnes est une chance pour l'éducation de toutes et tous, la diversité des savoirs est un facteur d'émancipation qui permet à chacun·e de réussir.

Nos villes sont en compétences pour proposer des projets éducatifs qui donnent à tous les enfants les clés de compréhension du monde. Garantir l'accès à toutes et tous aux apprentissages de toutes sortes, aux loisirs, à la culture et à la nature peut aussi constituer un formidable levier éducatif. L'ensemble des activités et contenus proposés vise à réduire les inégalités sociales, territoriales, genrées et culturelles et à permettre à chacun·e de sortir des parcours de vie prédéfinis et de s'émanciper.

Ce que nous avons porté sur ce mandat :

- Réduire les inégalités sociales, territoriales, genrées et culturelles.
- Garantir l'accès pour toutes et tous aux apprentissages, aux loisirs, à la culture et à la nature.
- Donner à chaque enfant les clés de compréhension du monde pour agir.



Actions réalisées 2020-2026 : quelques exemples

Tarification sociale et solidaire / accès au périscolaire

Tarification sociale au taux d'effort, pour éviter les effets de seuil, pour la restauration scolaire, les temps périscolaire, l'accueil du mercredi matin et les classes transplantées. A partir de 0,5€ en fonction du QF pour le temps du midi, et de 7,5€ la semaine séjour en classe transplantée dans l'écocentre municipal.

(Villeurbanne)

Nouvelle grille tarifaire pour la cantine et le périscolaire de 1 à 7,5 €, et création d'un tarif social pour les plus précaires. Gratuité accordée aux familles dépourvues de droits, avec prise en charge de la cantine par la caisse des écoles.

(Schiltigheim)



Refonte de la tarification de la pause du midi et du péri et extrascolaire avec suppression des effets de seuils et la volonté de mieux harmoniser le taux d'effort des familles.

(Bordeaux)

Baisse des tarifs du périscolaire, jusqu'à 0,75 € pour la cantine, en prenant en compte le reste pour vivre des familles.

(Grenoble)

Soutien aux écoles REP / quartiers populaires / PRE / Cités éducatives

Une Cité éducative, en tant que démarche systémique, se donne une "vision", un "horizon" guidant la programmation stratégique : "En 2035, les enfants et les jeunes se projettent avec confiance dans l'avenir. Émancipés, engagés dans un collectif et ouverts sur le monde, ils savent qu'ils sont écoutés et soutenus." Avec un pilotage tripartite (préfectures, services de l'Éducation nationale et collectivité) elle permet de faciliter la cohérence des actions relatives à un territoire s'agissant des parcours éducatifs citoyens et sociaux, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte (0-25 ans).

(Gennevilliers)

Mise en place d'un PRE municipal financé par la ville, pour accompagner 90 enfants habitants hors des 2 REP et 3 QPV et nécessitant un accompagnement similaire à celui des 250 enfants suivis par le PRE classique : ouverture culturelle, aide à l'épanouissement, soutien pour les parents...

(Schiltigheim)

Création d'un Territoire de Réussite Éducative pour accompagner les 2 écoles liées au quartier politique de la ville, actions collectives et propositions de parcours adaptés aux besoins des enfants.

(Orvault)

Accès aux loisirs, au sport, droit aux vacances

Départs en séjour vacances en fonction des QF et gratuité pour les 1ers départs ados (1600 enfants et ados concernés à l'été 2024 par exemple) ; un programme diversifié des animations d'été porté par différents acteurs sportifs, culturels et de loisirs ; animation sportive municipale gratuite et libre accès en soirée et à chaque vacances scolaires.

(Nantes)

Multiplication par 2 sur le mandat de l'offre de séjours campés et mini-camps nature, notamment pour les enfants suivis par le PRE. Des mini-camps en hyper proximité sont proposés dès le CP/CE1 pour un premier séjour en dehors de la famille avec 1 ou 2 nuitées.

(Rennes)



Éducation aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : projets EACS, numérique, esprit critique, compétences psychosociales, égalité filles-garçons

Parcours d'enseignement et d'EACS en temps scolaire et périscolaire dans toutes les écoles publiques en partenariat avec les structures culturelles du territoire, label 100% EAC, création du dispositif *Minimix* dans toutes les écoles, animé par des médiatrices culturelles. Résidences artistiques dans les écoles en particulier dans le cadre d'une Fête du livre jeunesse annuelle. Rénovation, conception et animation de nouvelles bibliothèques de groupes scolaires (50% des écoles sur le mandat) en concertation avec la communauté éducative. En collège, ouverture de 5 classes à horaires aménagés (artistiques et scientifiques). Continuité des projets EMI-esprit critique-EACS entre primaire et secondaire.

(Villeurbanne)

Ville labellisée 100% EAC. Le plan d'éducation artistique et culturelle privilégie les projets au long cours, résidences d'artistes dans les écoles, partenariats avec les festivals (Transmusicales des enfants, Mythos). Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes intervient dans les écoles en REP pour des "classes orchestres" sur temps scolaire.

(Rennes)

Première grande ville labellisée 100% EAC. Rédaction d'une charte Éducation Artistique Culturelle, en adéquation avec la feuille de route culture, La culture en partage, et les principes des droits culturels. 72 écoles marrainées ou parrainées pendant 2 ans par des structures culturelles municipales ou associatives.

(Bordeaux)



Mixité sociale et scolaire

Redécoupage minutieux de la sectorisation à l'échelle de toute la ville pour favoriser la mixité dans les écoles et projet inter-accueils périscolaires : plusieurs accueils périscolaires d'écoles élémentaires en QPV ont travaillé avec des accueils du centre-ville sur la construction des wagons d'un train du Monde. Tous les enfants se sont retrouvés pour l'assemblage des wagons et un spectacle commun.

(Poitiers)

Accompagnement auprès des familles et acteurs éducatifs du territoire de la démarche volontaire du département de fermeture de 2 collèges de centre-ville et 1 collège REP+ pour regrouper les élèves dans un nouveau collège pour plus de mixité socio-scolaire.

(Nantes)

Travail sur les périmètres de 2 collèges avec la Métropole (compétences du département) afin de créer plus de mixité dans collèges favorisés en accueillant des élèves d'écoles REP. Valorisation de la politique publique Éducation sur fonctionnement et investissement afin de mettre en valeur les écoles publiques et de renouer la confiance avec l'École publique.

(Lyon)

La construction de 3 écoles et la rénovation de 2 autres (sur 37) ont été l'occasion de revoir toute la sectorisation des écoles de Colombes, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, pour anticiper les évolutions démographiques et apporter une meilleure mixité. Révision également des quotients familiaux en ajoutant 2 tranches (de 8 à 10) pour un repas le midi à partir de 0,56€. Mise en place d'un goûter pour tous les enfants en élémentaire sans facturation supplémentaire.

(Colombes)



Inclusion des enfants à besoins particuliers

Création d'un COPIL Éducation nationale, ARS, ville, Métropole sur inclusion ; formation des équipes d'animations sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap ; référent handicap dans centres de loisirs municipaux ; création de lieux de répit dans écoles avec classes ULIS.

(Lyon)



Divers dispositifs d'inclusion accueillis dans les écoles : co-construction de locaux adaptés pour l'accueil d'un CMS pour enfants aveugles dans une école, accueil d'une UEEA (Unité d'Enseignement Externalisé pour Enfant autistes) avec un projet d'inclusion aux temps périscolaires... 150 animateurices inclusion sur temps périscolaires, partenariat avec l'ADAPEI qui forme les animateurices et ATSEM.

(Rennes)

Création d'un Service Loisirs Handicap dédié à l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques sur les temps péri et extrascolaires. Ce service compte 40 agent-es formés, n'a pas vocation à remplacer les animateurices, mais offre un accompagnement spécialisé, adapté à chaque situation familiale. Un Dispositif d'Auto-Régulation a également été mis en place pour l'accompagnement des élèves avec un trouble du spectre autistique ; projet initié par l'Éducation nationale, cofinancé Ville-État-ARS, coordonné par une association experte.

(Colombes)

Mise en place d'une dynamique partenariale pro-active avec le recrutement d'une agente dédiée à la question ce qui permet la participation et la mise en réseau avec les acteurs de l'inclusion. Comité de pilotage impulsé par la ville en juin 2025 pour réunir tous les acteurs (Ville, EN, MDPH, associations, PRE, etc.) pour mieux accompagner les familles, faire appliquer la loi (loi Vial en particulier) et suivre les dispositifs spécifiques (PAS, dispositif intégré IME/SESSAD, etc.).

(Poitiers)

Soutien à la parentalité, implication des familles, accompagnement des professionnels

Création d'une Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité dans laquelle on retrouve le RPE, un LAEP, des locaux associatifs (éducation musicale, RAM), une parenthèque (matériel de puériculture) et un "coffre à jouets" (comme alternatives aux écrans).

(Orvault)

Séjours famille dans l'éco-centre municipal proposés aux familles accompagnées par le PRE : 5 jours en famille, rencontres et activités éducatives au programme.

(Villeurbanne)

Soutien à la création d'un LAEP inclusif. Mise en route d'une 2^e Maison de la Petite enfance qui accueillera en plus d'une grande crèche et du Service d'Accueil Familial, un nouveau LAEP, et une extension du RPE.

(Schiltigheim)



3. Des lieux éducatifs au cœur de la transition écologique

Les villes ont les moyens de transformer les lieux et contenus éducatifs pour faire face à l'urgence climatique et à l'effondrement du vivant. En environnement urbain, mettre les enfants en contact avec la nature, sur tous les temps éducatifs permet d'apprendre dans et par la nature. Il s'agit aussi, pour les environnements éducatifs scolaires, de disposer d'espaces intérieurs et extérieurs rafraîchis, résilients, sains et adaptés aux transitions (matériaux bio-sourcés, isolation thermique, réemploi...).

Ce que nous avons porté sur ce mandat :

- Mettre les enfants en contact avec la nature, sur tous les temps éducatifs.
- Créer des environnements scolaires durables, résilients et sains.
- Sensibiliser les enfants à l'écologie par l'observation et la pratique.



Actions réalisées 2020-2026 : quelques exemples

Rénovation énergétique des locaux éducatifs (écoles, crèches, centres de loisirs...)

Mutualisation des locaux scolaires / péri / extra

Plan de rénovation enfance-jeunesse (10 M€ par an).
Rénovation d'écoles, gymnases et crèches au niveau BBC avec travail novateur sur la qualité de l'air intérieur et l'utilisation de matériaux bio-sourcés (paille et terre).

(Grenoble)

30 écoles en rénovation énergétique (plus d'un million d'euros), plan d'urgence canicule doté de 4 millions d'euros : brasseurs d'air, ventilateurs, jets d'eau, parasols de cours, stores, brises soleil...

(Lyon)

Rénovation thermique de 2 écoles et végétalisation de 2 cours : travail en partenariat avec les enseignant-es et les élèves durant toute l'élaboration du projet.

(Schiltigheim)

Nouvelles écoles (9) et projets de rénovation (22) qui allient transition énergétique, matériaux biosourcés, et réemploi. Nouvelles écoles pensées pour un usage sur les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires, avec une salle polyvalente ouverte aux usages du quartier.

(Nantes)



Cantines durables, locales, végétariennes

Développement d'une politique volontariste visant à sortir du plastique, à soutenir l'agriculture locale et à favoriser le bio au-delà des recommandations de la loi Egalim (20% de bio dans les collectivités) : en fin de mandat, 72 % de bio pour les 23 000 repas cuisinés chaque jour par la cuisine centrale, 2 menus végétariens par semaine, cuisson et service en bac inox.

(Bordeaux)

Depuis 2020, goûter gratuit pour toutes et tous, zéro-déchets et bio. Une école de cuisine municipale accueille les enfants depuis 2024 pour leur apprendre à cuisiner et bien manger.

(Rennes)

Augmentation de la part du bio (de 16 à 60%), 2 menus végés par semaine, acquisition d'une ferme maraîchère qui approvisionne les cantines et les assos de solidarité locales.

(Orvault)



Cours d'école et de crèches réaménagées : végétales, inclusives, participatives

Après un diagnostic des 145 cours de crèches et d'école, programme des cours buissonnières avec le réaménagement sur 10 ans de l'ensemble des cours pour créer des espaces désimperméabilisés, végétalisés, inclusifs, où chaque enfant trouve sa place. 57 cours réaménagées, soit plus de 1,5 hectares désimperméabilisés et près de 9000 m² végétalisées. Près de 6 500 enfants concernés.

(Bordeaux)

Plan Cours végétalisées 19 cours réaménagées, inclusives et de pleine terre (espaces sportifs, récréatifs et calmes), partage des espaces collectifs, supports pédagogiques sur le vivant, E3D, cycle de l'eau, biodiversité en ville.

(Villeurbanne)

Végétalisation et désimperméabilisation de 55% de la cour de l'école Jules Verne par rapport à l'existant ; plantation de 24 arbres et aménagement d'espaces de jeux du type butte avec toboggan et tunnel ou encore une cabane végétale. Accès plus adapté aux piétons et aux cyclistes. Projet accompagné par les Ceméa et un cabinet d'études paysager, réalisé en concertation enfants, parents, enseignant·es, animateur·ices, élu·es et service technique.

(La Montagne)

50 % minimum de surface végétalisée, réflexion sur la réappropriation non genrée de l'espace, et adaptation globale au changement climatique pour 8 écoles. Des travaux plus modestes pour 17 autres écoles : installation de carrés potagers, plantations d'arbustes, nichoirs, abris, récupérateurs d'eau, ainsi que de nombreuses interventions pédagogiques. Construction en régie de meubles à bottes, installés dans l'entrée de l'école, adaptés aux enfants qui peuvent les ouvrir et les fermer facilement...

(Poitiers)

Mais aussi...

- Programme *Coquelicours* pour les cours d'école et de crèche à Grenoble
- Plus d'un tiers des 145 cours réinventées à Nantes (co-construction du référentiel des cours C.I.I.E.L.) : climatiquement adaptées, inclusives et égalitaires, éco-gérées, vivantes et ludiques
- Trois cours d'école végétalisées à Orvault, deux à Schiltigheim, de nombreuses à Colombes, toujours en concertation avec les acteurs éducatifs et les enfants
- Désimperméabilisation au maximum, 30% de canopée minimum, et un référentiel des aires de jeux inclusives pour les cours à Rennes



Éducation à la nature et au vivant dès la petite enfance. École dehors et projets écocitoyens : jardins partagés, compost, récupération d'eau.

Adoption d'un PLEN'R (Plan d'éducation Nature) avec pour objectif des parcours d'écocitoyenneté dès la crèche. 3 Aires Terrestres Éducatives, 2 terrains d'aventure et plusieurs zones cabane soutenus par la Ville. Accueil de classes buissonnières nature sur temps scolaire avec nuitée en centres de loisirs nature (convention Éducation Nationale).

(Rennes)

Soutien à la labélisation E3D. Écocentre municipal de 32 ha, refuge LPO, doté d'un comité scientifique, en cours de labélisation E3D (une première en France). Sensibilisation à l'environnement, biodiversité, cycle de l'eau en particulier via des espaces d'accueil pour la biodiversité et la plantation d'arbres par les écoles. Cartographie des espaces naturels sensibles accessibles aux écoles.

(Villeurbanne)

Création d'un guide du jardinage pédagogique, 1^{er} en France, salué par le WWF.

(Grenoble)

Déploiement des crèches-nature : 15 jardins de crèches municipales transformées en îlots de fraîcheur qui favorisent le rapport à la nature, formation des professionnel·les, repas fait-maison à base de produits bios à 75% et locaux, zéro plastique pour les biberons et la vaisselle, produits d'entretien, jeux et jouets respectueux de la santé et de l'environnement...

(Nantes)



Santé des enfants

Soutien du service municipal de santé scolaire, développement de la prévention. Action innovante de prévention/sensibilisation sur les violences notamment sexuelles.

(Grenoble)

80 professionnels (médecins, infirmières, assistantes sociales) rattachés à la Ville maillent les 207 écoles, avec renforcement des moyens en REP / REP+. Prévention, diagnostic, accompagnement des directions d'école sur PAI, PAP, accueil enfants en situation de handicap. Travaillent sur les difficultés de scolarisation, l'accompagnement des familles et enfants sans toit. Participent à EVARS auprès des enseignant·es.

(Lyon)

Par délégation de l'éducation nationale, 14 médecins, 17 infirmières et 11 assistantes sociales municipaux interviennent dans toutes les écoles de la ville : un bilan de santé effectué pour tous les enfants en GS et en CE2, plus de 200 actions de prévention et d'éducation à la santé conduites dans les classes en majorité en école prioritaire. Déploiement de référents PRE santé pour accompagner les familles et lever les freins à l'accès aux soins.

(Nantes)

Lyon, Nantes, Rennes, Grenoble, Bordeaux, Villeurbanne font partie des 11 villes françaises qui exercent la compétence santé scolaire par délégation de l'éducation nationale, avec des équipes médicales et médico-sociales dédiées qui interviennent dans les écoles.

Formations des équipes aux pédagogies de la transition

Journées pédagogiques de sensibilisation et de formation pour tous·tes les agent·es de la direction éducation sur l'éducation dehors, sur le thème de l'homme et animal pour tous·tes les responsables d'accueil périscolaire avec déploiement à l'année sur tous les accueils comme thème de l'année (en 2022). Création de malles pédagogiques de l'éducation au goût pour des activités périscolaires.

(Poitiers)

Plus de 500 agent·es ont été formé·es à la diversification des protéines dans notre alimentation, 250 agent·es à l'éducation au goût et au gaspillage alimentaire (formations en cours de déploiement), et 100 agent·es à la fresque du climat (de nouvelles sessions sont prévues en 2026, l'objectif étant de former l'ensemble des agent·es).

(Bordeaux)



Contactez les élu·es au sujet d'une action particulière

